Le SNPHAR-E est sur Facebook : rejoignez-nous !

À l'heure de la multiplication des réseaux sociaux, le SNPHAR-E accroît sa visibilité en rejoignant le principal d'entre eux – Facebook – et ses millions d'utilisateurs.

Comment rassembler l'ensemble des mandants du SNPHAR-E dans un unique espace de discussion ouvert à tous ? Réponse : en passant en mode virtuel. Le SNPHAR-E vient de rejoindre le réseau social majeur d'Internet, Facebook. Le groupe SNPHAR-E Facebook est public et ouvert à tous, même aux non-adhérents. Nous avons collectivement choisi cette modalité de fonctionnement afin de laisser cette fenêtre de communication largement ouverte sur le monde ! Élargissement et ouverture, à l'image du SNPHAR-E !

Pourquoi faire partie du groupe ?

La création de ce groupe Facebook n'est pas un sacrifice à une mode. Nous pensons vous offrir, avec ce nouvel outil, de multiples opportunités de communication, avec nous et entre vous. Notre « mur » est le vôtre : réactions à chaud sur l'actualité, partage en direct de nos interrogations et humeurs et, pourquoi pas, juste l'envie de se sentir connecté aux collègues ? L'espace de discussions permet des débats peut-être plus approfondis ; n'hésitez pas, rejoignez un des sujets proposés ou lancez un nouveau thème. Et, bien sûr, force du virtuel, vous avez la possibilité de partager et de mettre en ligne photos, images et vidéos illustrant nos préoccupations communes et de suivre ou de créer des liens vers des articles intéressants ou d'autres sites. Il est aussi possible d'être personnellement averti de certains événements (assemblée générale ou mouvement syndical,… une grève,… par exemple !) et de communiquer directement avec les membres du conseil d'administration par message direct. Par exemple, lors de leur mouvement de mai 2010, les IADE ont fait de Facebook un puissant outil de mobilisation et de communication, vers l'extérieur et en interne.

Facebook SNPHAR-E : mode d'emploi

Vous êtes déjà inscrit sur Facebook ? Il ne vous reste qu'à rejoindre notre groupe en tapant « SNPHAR-E » dans l'outil de recherche.

Si vous n'avez pas encore de compte Facebook, vous devrez vous inscrire. Tous les chemins mènent à Facebook : Google, votre site www.snphar.com, ou notre adresse : www.facebook.com/group.php?gid=87382124619. Vient ensuite l'étape de la création de votre compte. C'est votre toute première fois ? Suivez les consignes…

- Facebook est un réseau qui facilite la publication d'informations. Tout est fait pour être, par défaut, visible par le maximum de personnes. Cependant, ne sera visible que ce que vous souhaiterez bien divulguer comme information. Pour participer au groupe SNPHAR-E Facebook, ne sont nécessaires qu'une identité et une date de naissance. Pour la date de naissance, nous vous déconseillons – par mesure de sécurité – de renseigner le champ avec votre date exacte. On n'est jamais trop prudent. Ensuite, libre à vous d'ajouter ce que vous voulez pour compléter votre « profil ».

- Une fois cette étape passée, il suffit d'aller vérifier ensuite une petite mais fondamentale case. En haut à droite cliquez sur « Compte », puis sur « paramètres de confidentialité » (*image 1*). C'est ici que vous indiquerez les informations que vous souhaitez voir devenir publiques (visibles par tous) ou rester privées (de très très privées car elles ne seront visibles que de vous-même, à un peu moins privées pour les amis, puis les amis d'amis..). Cela concerne votre préférence, vos centres d'intérêt, votre réseau d'« amis », tout comme les photos et documents... Prenez le temps, c'est la base du système.

- Et voilà ! Après, laissez-vous guider, cherchez vos « amis » (collègues, camarades de faculté…) en ligne et retrouvez le groupe SNPHAR-E. Grâce à l'outil de recherche, vous voici sur la page Facebook du SNPHAR-E (*image 2*).

Bon surf !

Samuel LEROY,
Délégué régional

facebook

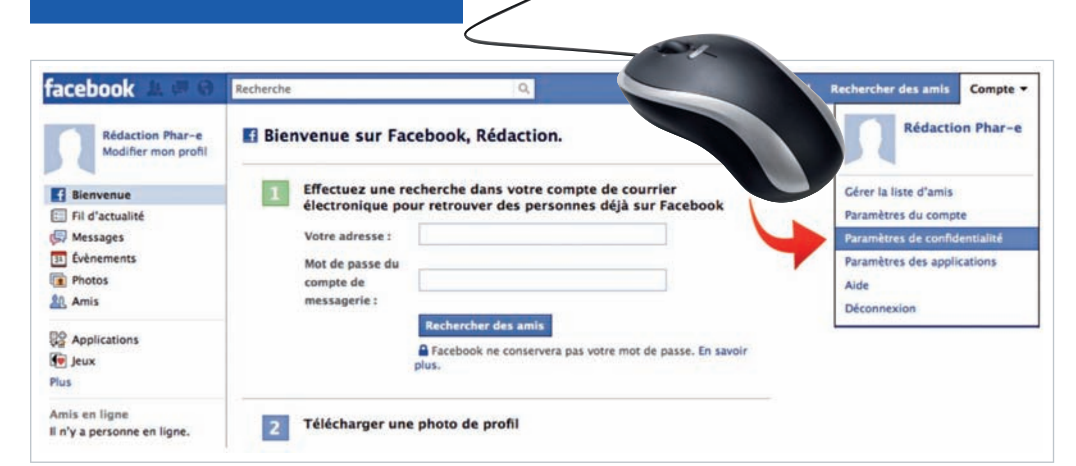


IMAGE 1

Lors de la création de votre compte, n'oubliez pas de gérer vos paramètres de confidentialité.



IMAGE 2

Le « mur » Facebook du SNPHAR-E, réactions, discussions, informations...